

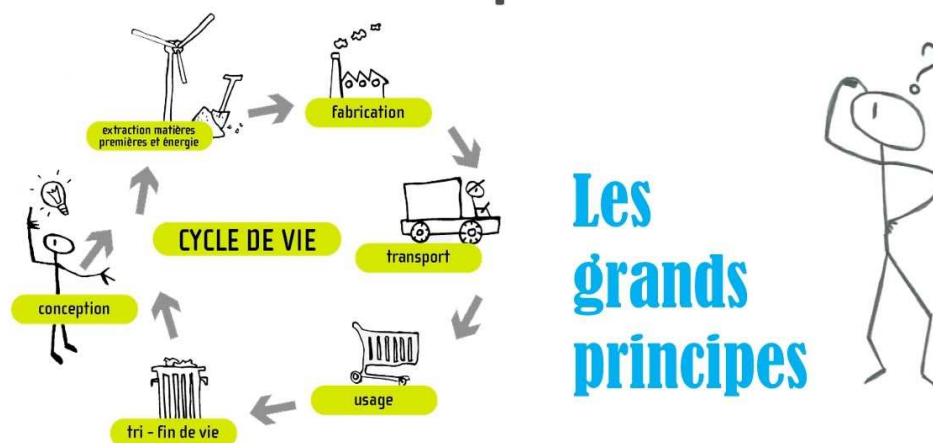


ECOCONCEPTION ET LABELS

L'**écoconception** est un terme désignant la volonté de concevoir des produits respectant les principes du développement durable et de l'environnement.

Un **Ecolabel officiel répond à la norme ISO 14024**, ce qui le distingue d'un simple label (privé, dit label auto déclaratif). À ce titre, il réunit des caractéristiques variées : approche multicritères sur l'ensemble du cycle de vie du produit, en tenant compte de l'efficacité d'usage du produit, avec révision régulière des critères des référentiels déterminés en fonction de leurs rythme d'évolution des technologiques, et certification par une tierce partie...

Éco-conception ?



ECOLABEL : Créé en 1992 et reconnu dans toute l'Europe et dans le monde, l'Ecolabel européen est un label d'excellence environnementale qui est décerné aux produits et services répondant à des normes environnementales élevées tout au long de leur cycle de vie : de l'extraction des matières premières à la production, la distribution et l'élimination. **L'Ecolabel européen promeut l'économie circulaire** en encourageant les producteurs à générer moins de déchets et de CO2 pendant le processus de fabrication. Les critères du label écologique de l'UE **encouragent également les entreprises à développer des produits durables, faciles à réparer et à recycler.**



Cradle To Cradle est un label créé en 2010. **Du berceau au berceau** (en anglais : *cradle to cradle*, **C2C**) est une partie de l'[écoconception](#) mais aussi un concept d'[éthique environnementale](#) ou de philosophie de la production industrielle qui intègre, à tous les niveaux, de la conception, de la production et de la réutilisation du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé.

En simplifiant, un produit fabriqué doit pouvoir, une fois recyclé, produire à nouveau le même produit, seul un ajout d'énergie renouvelable intervenant dans le cycle.

Le label applique des critères progressifs à cinq niveaux : « basic », « bronze », « silver », « gold » et « Platinum ». Le produit atteint un niveau supérieur selon le nombre de critères auxquels il satisfait. La ligne de vêtements REVIVE de JBC est un exemple de produit « Basic ». Pour l'instant, seuls les panneaux fabriqués en écorces recyclées de **Bark House** se sont vus décerner la certification Platinum.

Le label est géré par le **Cradle to Cradle** Products Innovation Institute, ONG internationale qui promeut les produits réutilisables et sûrs pendant tout leur cycle de vie.

Le Cygne Blanc (appelé **The Nordic Swan** ou plus simplement **The Swan**) est un [label environnemental](#) d'origine scandinave.

Délivré pour une durée de 3 ans, il encourage une conception durable des produits.

- Définit des exigences environnementales strictes dans toutes les phases pertinentes du cycle de vie d'un produit
- Fixe des exigences strictes pour les produits chimiques utilisés dans les produits portant le label écologique
- Resserre continuellement les besoins en biens et services pour créer un développement durable
- Certifie et vérifie que toutes les exigences sont remplies avant qu'un produit ne soit approuvé. 60 groupes de produits Il est possible d'obtenir une certification avec l'écolabel nordique Swan dans 60 groupes d

Ce programme environnemental a été créé en 1989 par la [Norvège](#) et la [Suède](#) par le [Conseil nordique](#). La [Finlande](#) a rejoint le dispositif en 1990, l'[Islande](#) en 1991 et le [Danemark](#) en avril 1997.

La Marque **NF Environnement** est une marque collective de [certification](#) délivrée par [Afnor Certification](#) (filiale du groupe Afnor) aux producteurs qui se soumettent volontairement à un [cahier des charges](#) de qualité environnementale.

Créée en 1991, cette marque qui distingue des produits qui ont un [impact environnemental](#) réduit, est la certification écologique officielle française.

La Marque NF Environnement offre une double garantie : la qualité d'usage et la qualité écologique. Elle assure la prise en compte des impacts environnementaux sur tout le cycle de vie du produit. Le produit doit répondre à un cahier des charges précis, notamment en faveur de l'environnement. Il peut s'appliquer à toutes sortes de produits à l'exception des produits pharmaceutiques, des produits agro-alimentaires, du secteur automobile et des services.





Der Blaue Engel (L'Ange bleu) est un label allemand pour produits écologiques, créé en 1978 par le ministère allemand des Affaires intérieures. Il peut figurer notamment sur des produits pour la maison (produits d'entretien, papier, appareils électriques) ou des matériaux de construction (sols, matériaux d'isolation, ...) et même être attribué à des services (covoiturage, lutte contre les animaux nuisibles, ...).

Le label garantit que les produits et/ou services sont respectueux de l'environnement. Ancré dans la législation allemande, le label est géré par le ministère allemand de l'Environnement qui en assure le fonctionnement quotidien. Un jury est chargé de valider les critères des différents cahiers des charges proposés par le ministère de l'Environnement.

L'institut allemand pour la santé, la qualité et la labellisation (RAL) assure le contrôle indépendant des dossiers individuels.